

Comment réviser un cours de droit?

Par **WGL**, le **23/05/2017** à **21:33**

Bonsoir,

Tout d'abord, je suis dans une filière économique. Je me suis inscrit sur ce site car je dois rattraper 3 matières du semestre 1 dont le droit.

Pour réviser, j'ai d'abord lu le cours entièrement puis j'ai appris les plans par coeur.

Je comptais réviser le cours en profondeur mais je ne sais pas du tout comment m'y prendre. Je lis un peu partout qu'il faut réviser tous par coeur mais je sais pas si j'en suis capable aha.

En gros, j'ai 35 pages à apprendre par coeur, écris sur l'ordi en petit caractère..

Que me conseillez vous sachant que j'aimerais bien avoir un 13 minimum ?

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Xdrv**, le **23/05/2017** à **21:37**

Bonjour, tout d'abord bienvenue.

Quelle est le droit en question ? Vous savez qu'en droit il y a une multitude de matières (droit civil, public, pénale, des affaires, etc). De quoi parle donc votre cours ?

Par **WGL**, le **23/05/2017** à **21:45**

Bonjour,

la matière se nomme "introduction au droit". Le cours est divisé en 2 : Le droit objectif et le droit subjectif

Merci d'avoir répondu aussi rapidement :)

Par **Xdrv**, le **23/05/2017** à **21:51**

Très bien, ce qui est intéressant c'est que vous abordez des notions relativement larges qui peuvent être maîtrisées sans trop de technique (et donc de travail [smile3])

Je vais être un peu lourd mais vous pouvez donner des exemples de thèmes abordés dans les droits objectifs et subjectifs s'il vous plaît ? Car autant dans le droit objectif à mon avis c'est comprendre les différents degrés de textes, les sources du droit, etc (reprenez moi si je me trompe), autant les droits subjectifs sont relativement étendus ... Merci [smile9]

Par **WGL**, le **23/05/2017** à **22:03**

Pas de soucis :)

Dans le droit objectif nous voyons :

Caractère et classification de la règle de droit

La production de droit

L'application de droit

Dans le droit subjectif, nous voyons :

La classification du droit subjectif

La preuve du droit

La sanction du droit subjectif

Si vous voulez plus de détail, je peux vous mettre le plan détaillé ^^

Par **Xdrv**, le **23/05/2017** à **22:09**

Non non c'est histoire de visualiser un peu vos notions, recopier votre plan prendrait trop de temps [smile3]

Pour ce qui est du droit objectif, vous devez bien comprendre les différents acteurs du droit français, les différents termes juridiques ainsi que les sources du droit.

Cela va sûrement vous faire sourire, mais voici comment j'avais eu en L1 15/20 au premier examen blanc d'introduction au droit ... [smile3]

<https://www.youtube.com/watch?v=uOd-c8Z9RPQ>

Comprenez également ce que l'on appelle la hiérarchie des normes, l'importance de la Constitution, etc. Tous les textes n'ont pas la même valeur, et chaque texte doit être conforme à ceux qui ont plus de valeur que lui

Pour ce qui est du droit subjectif, si mes souvenirs sont bons cela parle du patrimoine, du principe d'indisponibilité du corps humain, de la GPA, etc non ?

Par **WGL**, le **23/05/2017** à **22:21**

Merci pour vos conseils ! Vous me donnez de l'espoir concernant l'obtention d'une bonne note dans cette matière qui me fait quand même peur aha

Pour le droit subjectif, voici un copier coller du plan détaillé :)

II) Le droit subjectif

I. La classification du droit subjectif

Section 1 : Les droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux

S1 : La notion de patrimoine

A. La théorie classique de Aubry et Ray

B. Critiques de la théorie classique

S2 : La distinction des droit patrimoniaux et des droits extrapatrimoniaux

Section 2 : Les droits réel et personnel

S1 : Les droits réels

A. Les droits réels principaux

B. Les droits réels accessoires

S2 : Les droits personnels

S3 : Deux catégories oubliées : Les droits intellectuels et les droits de la personnalité

Section 3 : Droit mobilier et droit immobilier

II. La preuve de droit

Section 1 : Objet de la preuve

Section 2 : La charge de la preuve

S1 : Le principe de la charge de la preuve

S2 : Les présomptions légales

Section 3 : Les modes de preuves

III. La sanction du droit subjectif

Section 1 : Le droit d'agir en justice

S1 : L'intérêt à agir

S2 : La qualité pour agir

Section 2 : L'instance

S1 : Les principes directeurs du procès

S2 : Le jugement

Par **Xdrv**, le **23/05/2017** à **22:35**

Très bien, votre seconde partie traite un peu de plusieurs matières et l'agencement est intéressant.

Comme je l'ai expliqué plus tôt dans la journée à un autre étudiant, ce qui est important en droit ce n'est pas de connaître son cours, c'est de la comprendre. Si vous connaissez 100 pages au mot près, grand bien vous fasse, mais serez vous capable de comparer les différentes notions à la fin ? Non ...

Pour votre cas, le droit n'est pas une matière essentielle de la formation et bien souvent une simple récitation suffira. C'est là que vous pouvez vous démarquer, en montrant que vous

avez compris et non juste appris.

Je vous conseille de travailler avec des schémas, des arbres. Dans votre cas je prendrais une feuille en mode paysage pour chaque I, II et III. (schéma de ce type mais tourné de 90° pour tomber en mode paysage) :



Dans ce schéma, vous faites une branche par distinction dans votre plan (I. Section. Paragraphe. A. 1. a. etc etc). Vous écrivez le titre et en dessous de celui-ci vous écrivez l'essentiel de la partie en question, dont les termes importants et techniques seront en rouge (pour mieux mémoriser).

Je ne sais pas si vous avez bien compris ma méthodologie mais j'ai fait de mon mieux !
[smile4]

Par **WGL**, le **24/05/2017** à **00:01**

Géniale ! Je vais mettre en application votre méthode demain matin !

Je pense avoir compris votre méthodologie, merci beaucoup !

Bonne semaine :)